



CAP VERT

LA FORÊT

La nature est notre lieu privilégié pour nous promener, jouer et faire des découvertes. C'est là que nous aimons nous retrouver. Le sujet est large. Nous te proposons ce mois-ci d'aborder le thème de la forêt. Que ce soit les bois près de nos lieux habituels, les "petits bois" au cœur des grandes villes mais aussi les grandes forêts que nous côtoyons lors des camps d'été. En route vers ces lieux magiques...



UNE ACTION À RÉALISER

A la Sainte-Catherine

« A la Sainte-Catherine (25 novembre), tout bois prend racine... »

Lors de l'automne (et autour de cette date), beaucoup de communes en Région wallonne mais aussi en Région de Bruxelles-Capitale proposent des distributions gratuites d'arbres et d'arbustes. L'occasion de mettre à l'honneur des espèces de chez nous un peu oubliées... Ces dernières sont choisies car elles favorisent un maintien de la biodiversité : maintien de haies naturelles, abri et nourriture pour les oiseaux, lutte contre les plantes exotiques, refuge pour les insectes. On pense entre autres au charme, au hêtre, à la viorne, à l'aubépine, à l'érable, au chêne...

Pourquoi proposer cette action au cœur de l'automne alors que la végétation se meurt avec l'arrivée des premiers gels ? Tout simplement parce que c'est la meilleure saison pour planter les arbres et arbustes. La sève redescend dans les racines, l'arbre va avoir le temps, pendant la période de l'hiver, de se ressourcer et de démarrer en pleine forme au printemps.

Renseigne-toi auprès de ton administration communale pour connaître les lieux et dates de distribution.

S'il n'y a pas de distribution gratuite près de chez toi, adresse-toi alors à un pépiniériste qui pourra t'aider dans le choix des espèces

à planter dans le lieu que tu as choisi. Dans ce cas, il faudra trouver un petit budget pour réaliser le projet. Tu trouveras des plants d'arbustes à partir de 5 euros et d'arbres à partir d'une dizaine d'euros.

Conseils techniques

- ▶ Pour planter des arbustes, s'éloigner d'un demi-mètre par rapport à toutes propriétés voisines ou bâtiments. Prévoir minimum 2 mètres pour les arbres.
- ▶ Creuser un trou de plantation assez grand que pour y déposer les racines sans devoir les plier ou courber. La motte doit pouvoir être mise telle quelle dans le trou de plantation.
- ▶ S'assurer qu'il n'y a pas trop de pierres. Dans le cas contraire, les enlever pour éviter que les premières jeunes racines ne rencontrent trop d'obstacles.
- ▶ Pour les arbres à hautes tiges (chêne, érable, tilleul...), prévoir un tuteur d'au moins 1,5 m de hauteur hors sol. Celui-ci doit être planté avant l'arbre afin de ne pas blesser les racines. L'arbre vient après le tuteur dans la fosse.



- ▶ Une fois l'arbre déposé dans la fosse, remplir le trou avec un mélange de terre et de terreau. D'abord la moitié du trou. Bien tasser en piétinant la terre et en versant ensuite un seau d'eau de 10 litres.
- ▶ Comblir le reste en faisant la même chose. Bien tasser le tout.
- ▶ Enlever les herbes en surface (s'il en reste) dans un rayon de 40 à 50 cm autour du tronc.
- ▶ Lier le tronc à l'arbre avec une corde, un tuyau en caoutchouc. Prévoir un lien large pour ne pas étouffer le tronc. Pas de tige de fer ou toute autre chose qui pourrait blesser l'arbre.

Exemples des lieux de chantier : Marche-en-Famenne, Uccle, Flémalle, Durbuy, Harchies, Dinant...

Plus d'informations sur www.natagora.be

Toute l'année, des coups de main sont demandés dans des réserves naturelles Natagora. Se renseigner sur leur site dans la page *Actions*.



UN DÉBAT À MENER

En petits groupes, on peut mener un débat autour du rôle de la forêt .

Grand week-end pour la nature...

Les 21 et 22 novembre prochains, Natagora propose 13 lieux en Wallonie et à Bruxelles pour bosser en faveur de la nature.

Qui est Natagora ?

Natagora a pour but de protéger la nature, plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines.



Une des stratégies développées est l'achat ou la location de terrains présentant un intérêt biologique remarquable. Ergés en réserves naturelles, ces terrains permettent de sauver des espèces et des biotopes exceptionnels de notre patrimoine naturel. À ce jour, 150 réserves couvrent plus de 4 000 hectares. Afin de conserver leur biodiversité, les réserves doivent être gérées de manière adaptée. De nombreux bénévoles s'impliquent chaque année dans ce processus.

Concrètement lors de ce week-end ?

Natagora convie le grand public les 21 et 22 novembre prochains à participer à un grand week-end consacré à la gestion et à l'entretien de réserves naturelles. L'occasion de découvrir la nature tout en mettant la main à la pâte pour assurer la conservation et la gestion des milieux naturels remarquables.

Quelques questions et arguments pour t'inspirer

- ▶ Aimes-tu aller en forêt ? Pourquoi ?
- ▶ Y vas-tu avec ta famille ? L'école ? Les scouts ?
- ▶ Qu'y fais-tu ?
- ▶ As-tu déjà mené des actions de sauvegarde ou d'entretien ?
- ▶ Si oui lesquels ? Si non, que pourrais-tu faire ?
- ▶ Quels types d'utilisateurs de la forêt as-tu déjà rencontrés (ou y rencontre-t-on) ? Exemples : promeneurs, chasseurs, forestiers...
- ▶ Lequel est pour toi le plus important ? Pourquoi ?
- ▶ A quoi sert la forêt pour chaque type d'utilisateurs ?
- ▶ Quels sont les droits et devoirs de chacun dans la forêt ?

Pour trouver des informations sur le sujet, nous t'invitons à parcourir le nouveau code forestier de la Région wallonne : <http://lutgen.wallonie.be/doc/codeforestierfr>.

Il résume la philosophie de gestion de forêts wallonnes et indique les droits et devoirs de chacun des utilisateurs. Notamment pour les mouvements de jeunesse. Car dans un souci de durabilité des forêts, nous, les scouts, on n'y fait pas ce qu'on veut, où on veut...

En résumé : pas de feux n'importe où, on ne traverse pas des massifs plantés, on ne plante pas de tentes...

A lire donc pour t'informer...



DES TECHNIQUES À UTILISER

Construction d'un dendromètre

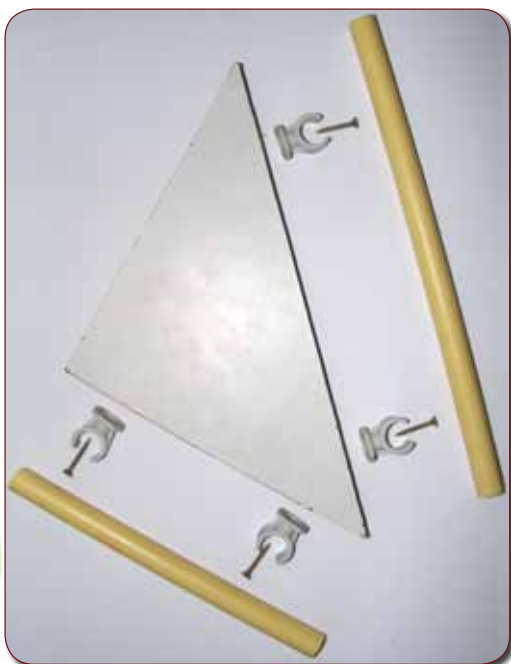
► C'est quoi ?

Un dendromètre (ou théodolite) est un instrument (artisanal) pour mesurer la hauteur d'un arbre (ou autre objet haut en taille).

► Matériel :

- un triangle rectangle isocèle en bois dont les deux côtés qui touchent l'angle droit mesurent 20 cm
- deux tubes en pvc (gaine pour fils électriques) : un de 20 cm et l'autre de +/- 30 cm
- quatre fixations en plastique pour les tubes en pvc
- quatre vis pour le bois

Tu trouveras tout cela en vrac dans tous les magasins de bricolage. Il faudra bien entendu les découper et les assembler. Prévois donc : scie sauteuse, tournevis, scie simple...



► Assemblage :

- Visser deux fixations sur un petit côté et deux autres sur le grand côté à l'aide de vis.
- Venir enchâsser les tubes de pvc dans ces fixations pour obtenir ceci :



► Utilisation :

- Prendre l'instrument en main : la face sans tuyau se positionne face à l'objet à mesurer, la face avec le petit tuyau vers le sol, celle avec le grand tuyau vers le haut.
- Regarder dans les tuyaux.
- Ensuite, on doit se positionner en reculant ou en avançant vers l'objet (arbre par exemple), pour que le pied apparaisse dans la visée du tuyau horizontal et que le sommet apparaisse dans la visée du tuyau oblique.
- Une fois que le pied et le sommet sont ensemble dans les deux champs de vue, stoppe son déplacement.
- De façon simple, je sais maintenant mesurer la hauteur de l'objet. En effet, il suffit de mesurer avec un mètre ou décamètre l'éloignement entre moi et le pied de l'objet pour obtenir de façon approximative sa hauteur. Simple règle de trigonométrie...

Plus d'informations sur www.lesscouts.be/fileadmin/documents/FT_TV_OBS_09_dendrometre.pdf

► Chez les scouts :

On va s'en servir pour estimer la hauteur d'une perche pour des constructions, établir des distances de sécurité autour du mât ou de la lisière des forêts...



UNE ASSOCIATION EN ÉVIDENCE

Sentiers.be a pour objectifs d'informer au sujet des chemins et sentiers d'accès public à l'usage des non-motorisés, de les défendre et de valoriser toutes les actions allant dans ce sens. Plus qu'intéressant pour nous scouts...



De multiples activités sont proposées par l'association sur les chemins et sentiers. Par exemple, *Rendez-vous sur les sentiers* est une action qui (re)met à l'honneur nos chemins et sentiers au profit de la qualité de vie de tous, de la nature et de notre environnement.

Par cette action, Sentiers.be entend donner de la visibilité, favoriser et soutenir des initiatives qui redonnent aux petites voies la place qu'elles méritent. En effet, certaines de ces petites voies sont parfois devenues impraticables : tombées dans l'oubli, envahies par la végétation, entravées par des clôtures, labourées...

L'action 2009 s'est déroulée les 24 et 25 octobre derniers. Mais l'association a besoin de bénévoles très régulièrement...

Rendez-vous sur les sentiers, c'est :

- ▶ Réhabiliter des chemins et sentiers peu ou non praticables, au profit des usagers doux.
- ▶ Planter des haies et des arbres le long de leur tracé, au bénéfice de la biodiversité et des paysages.
- ▶ Permettre aux citoyens de s'impliquer dans une action concrète en faveur de la nature et de l'environnement, d'un développement durable des loisirs, du tourisme et de la mobilité douce.
- ▶ Faire redécouvrir nos petites voies publiques et le plaisir de les parcourir.
- ▶ Partager un bon moment...

Plus d'informations sur www.sentiers.be



DES IDÉES DE VISITES

Les agents du Département Nature et Forêt (DNF) de la Région wallonne exercent une fonction de "policier" et gestionnaire de la forêt publique. Ils assurent et préservent les droits et devoirs de chaque utilisateur.

Mais ils proposent aussi des animations nature pour les mouvements de jeunesse. Cela peut se dérouler pendant les camps mais aussi pendant l'année.



Plus d'informations sur <http://environnement.wallonie.be/dnf/>



UN DÉFI CONOURS

En patrouille ou en poste, réalise une photo :

- ▶ d'une activité en forêt
- ▶ de la visite d'un agent forestier
- ▶ de la fabrication et utilisation du dendromètre
- ▶ d'une plantation d'arbres
- ▶ ...

Fais des photos et envoie-les à lesscouts@lesscouts.be avant le 15 décembre.

A la clé, pour la meilleure photo, parution dans le *Ca se discute* et un bon d'achat de 50 € à faire valoir en Scouterie.